



MODALITÉS D'INSCRIPTION SECTION NON COMPÉTITIVE

Saison 2026/2027

Constitution du dossier

❖ **NOUVEAU** Inscription en ligne + paiement en ligne ou chèques ou espèces.
Voir document en téléchargement pour le certificat médical (nouvelle réglementation) www.grsaverne.fr

➤ Reprise des cours pour les sections LOISIRS et EVEIL GR à partir du
Lundi 07 septembre 2026

INSCRIPTION EN LIGNE

Frais d'inscription

Inscription en ligne via notre site internet www.grsaverne.fr

La participation demandée comprend l'adhésion à l'association, l'**assurance**, la location du matériel, la location de tenue lors de regroupement, passage de niveau etc

Section Non COMPÉTITIVE	EVEIL	170 €
	LOISIRS (lundi 6-7-8ans)	195 €
	LOISIRS (Vendredi à partir de 9 ans)	195 €
	LOISIRS Coupe N2/N3 (7-8 ans)	220 €

Le règlement de la cotisation ne donne lieu à aucun remboursement en cours de saison. Il sera effectué au plus tard lors de la semaine qui suit la séance d'essai.

- Paiement CB via Hello Asso (plusieurs mensualités possibles) ou Chèques (3max) libellés à l'ordre de **GR SAVERNE** ou espèces acceptés.
- Seules les inscriptions accompagnées du règlement de la cotisation seront prises en compte et valideront l'inscription.

Le club se réserve le droit d'interdire l'accès au gymnase dès le 1^{er} entraînement si la cotisation n'est pas réglée.

❖ Attention les paiements en chèque vacances ANCV ne sont plus acceptés !

RÉDUCTION Cotisation

Une réduction de 15 € sera appliquée pour le 2^{ème} enfant (code de réduction en ligne ENF15) et 20 € pour le 3^{ème} (code de réduction en ligne ENF20), Pass'Sport pour les familles éligibles REDUC70 à appliquer seulement si vous avez la confirmation que vous en êtes bénéficiaire, ne pas oublier de fournir le code.



Attention ! toute demande d'inscription incomplète ne sera pas validée

FONCTIONNEMENT DU CLUB SECTION NON COMPÉTITIVE



CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Toute demande d'inscription incomplète ne pourra être traitée. **INSCRIPTION en ligne :** documents à fournir questionnaire de santé + attestation, téléchargeable sur notre site internet : www.grsaverne.fr

VIE DU CLUB

Elle s'harmonise autour de plusieurs principes qui sont : le bénévolat, la ponctualité, la régularité, la courtoisie, le fair-play et le respect des groupes travaillant dans la salle.

DÉROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS

La bonne progression des gymnastes est soumise à l'assiduité aux entraînements. En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir **le responsable de section** ou le club (06 70 01 07 41/ grsaverne@gmail.com).

Les horaires indiqués sont les heures de début et de fin de séance. **Attention, à l'issue des cours aucune prise en charge ne sera effectuée par les cadres. Le club décline toute responsabilité en dehors des plages horaires de pratique.**

Pour un travail en toute sérénité, **les parents ne sont pas autorisés** à assister aux entraînements, à filmer ou photographier les gymnastes (respect du droit à l'image).

Le club décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires. Les gymnastes sont invitées à ne pas apporter d'objets de valeur (portable, bijoux, calculette...)

La GR étant un sport d'équipe, la mise en place et le rangement de la salle (en particulier du praticable) se font **en équipe**.

TENUE D'ENTRAÎNEMENT

- ❖ Une tenue de **sport** près du corps, un short, un T-shirt ou un débardeur, des chaussettes ou des ½ pointes de GR et **les cheveux attachés**, un **chignon** ou une queue de cheval.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

La direction technique du club détermine :

- Les objectifs et les programmes des différentes sections de l'association ;
- Le programme des entraînements, des stages, des regroupements, des animations ;
- Les contenus, les méthodes d'entraînement, les échéances ;
- **Les orientations des gymnastes, la composition des groupes de travail.**

Pour la section Loisirs Coupe N2/N3 (2 passages de niveau pendant la saison avec évaluation) section sur sélection des gymnastes. Seules les gymnastes ayant déjà pratiqué de la GR sont concernées.

CALENDRIER

La direction technique établit en début de saison un calendrier prévisionnel des activités.

Les sections non compétitives n'auront pas d'entraînement pendant les congés scolaires sauf exceptionnellement pour rattrapage de séance.

L'adhésion à GR SAVERNE implique l'acceptation des modalités de fonctionnement du club. Tout manquement à ces règles sera étudié par le comité directeur et pourra être sanctionné.